

Préparation journée technique « réhabilitation énergétique des copropriétés ». Mercredi 31/10/12.

- Actions concrètes en lien avec la réhabilitation énergétique dans les copropriétés, dans le cadre de la convention entre l'ADIL 31 et Toulouse Métropole :

- Animation « des petits-déjeuners d'actualité » à l'attention des syndicats selon l'actualité et si possible une fois par an :
 - En 2010 : présentation de la loi du 12/07/2010 les impacts du Grenelle II sur la copropriété
 - En 2012 : présentation de l'actualité réglementaires du Grenelle II sur les économies d'énergie (audit énergétique, éco-ptz collectif, crédit d'impôt développement durable)
 - Envois ponctuels par @ aux syndicats pour informer des nouveautés réglementaires et législatives : dernièrement, décrets parus sur l'individualisation des frais de chauffage et la facturation en cas de consommation anormale d'eau potable

- Programme de prévention des copropriétés fragiles :
 - Renseignements ponctuels données aux copropriétés faisant l'objet du programme sur le sujet de la réhabilitation énergétique. Par ex : la copropriété La Menuisère II va effectuer un audit énergétique, un appui lui a été proposé sur le respect de la réglementation en la matière
 - Projet européen REHABITAT de 2010 à 2012 expérimenté sur la Menuisère I et Ibis. Le but était de favoriser le développement durable, la maîtrise de l'énergie et le vivre-ensemble. L'appui de l'ADIL 31 a été sollicité pour la réglementation en matière d'économie d'énergie et les dispositifs financiers ainsi que pour la gouvernance dans la copropriété. Un guide a été élaboré en collaboration avec l'ADIL 31 qui est ajouté à la boîte-à-outils copropriété.

- Sur les copropriétés dégradées : appui juridique de l'ADIL 31 (formations et renseignements) pour la réhabilitation du bâti et dans la gestion des copropriétés CHANTILLY (en fin de travaux), AUDIBERT et CRISTAL (en cours de travaux) inscrites en OPAH

- Animation de formations et réunions par l'ADIL 31 auprès du Club des conseils syndicaux depuis sa création en 2010 :
 - Fin 2010 : conférence sur les travaux de rénovation énergétique dans les copropriétés dans laquelle l'ARPE était invitée à intervenir

mardi 30 octobre 2012

- Début 2013 : réunion-débat sur les économies d'énergie avec les dispositifs qui seront évoqués (audit énergétique, le contrat de performance énergétique, le diagnostique de performance énergétique). Différents intervenants seront sollicités dont SOLAGRO et un représentant du conseil syndical des copropriétés membres qui vont mettre en œuvre une démarche de réhabilitation énergétique (CRISTAL car les travaux sont votés, LE FLOREAL pour l'audit énergétique réalisé)
- Participation au guide de l'éco-construction dans le cadre du PLAN CLIMAT Energie Territoriale. Le but de ce guide est de faire assurer la bonne application des réglementations, de développer et favoriser les solutions permettant de réaliser des économies d'énergie, d'eau et le recours aux éco-matériaux, enfin de sensibiliser et d'informer les habitants.